

**DECISION N ° 2021-423 DU 18 NOVEMBRE 2021
ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR**

La directrice générale de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Madame Anne VOELTZEL-LEVEQUE, directrice opérationnelle, l'intérim sera assuré par :

- Monsieur Sébastien FAURE, directeur opérationnel, du 28 au 31 décembre 2021.

La directrice générale,

Anne-Claire NERON

